

L. J. Dubouché
Administrateur



CONDITIONS D'ABONNEMENT.

\$1.00 par année

—OU—

75 CENTIMS CHACUN

—PAR—

25—ABONNEMENTS—25

PAYÉS D'AVANCE.

ANNONCES :

ON TRAITE DE GRÉ À GRÉ

—AVEC—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Aux membres de l'Union St-Joseph

Votre Comité de Régie a, depuis longtemps déjà, reconnu l'importance et la nécessité de publier ses délibérations comme celles de la Société, pour l'édification des membres et la conduite des Succursales, pour l'uniformité et l'économie de son administration, pour, aussi, la facilité de vos officiers.

A cette fin et pour des considérations générales autres et diverses dont l'importance et l'urgence ont nécessité les arrangements actuels que vous avez sanctionnés le 2 février 1891, vous avez, par votre Comité de Régie et par vous-même, dès le 15 septembre 1890, choisi et déclaré officiel un journal de cette ville.

A cette date du 2 février 1890, reconnaissant les quelques inconvénients du système jusque-là suivi et, comme susdit, sous l'empire de circonstances et d'exigences dont vous avez reconnu la réalité en votant, à l'unanimité des voix, les considérations et les conclusions ci-dessous, votre Comité a suggéré la formation d'une société indépendante, sous le rapport des responsabilités, de l'Union St-Joseph, pour la publication d'un organe spécial et d'abord vous aux intérêts de cette dernière. Depuis, les considérations et conclusions ont encore grandi en importance pour les raisons qui suivent, à savoir :

Considérant que le nombre des membres s'est considérablement accru, surtout durant les derniers six mois et que, partant, l'administration est devenue plus onéreuse aux officiers, en raison de cette augmentation laquelle ne paraît pas devoir se ralentir.

Considérant que l'admission de ces membres, en dehors de St-Hyacinthe, et leur établissement en bureau ou succursales, complique encore l'administration générale et nécessite des frais de correspondance et autres frais qu'il importe de considérer :

Considérant que la publication, depuis quelques mois, des actes officiels de la Société et de son comité, a procuré l'opportunité de rendre publiques toutes les délibérations pour

l'édification et la conduite des membres et des succursales ; mais que l'espace nécessairement restreint mis à notre disposition entrave le plein résultat de telle publication surtout quant à ce qui regarde les détails et la propagande, il est résolu :

1° Qu'une Société dite coopérative soit formée, parmi les membres de l'Union St-Joseph, d'après les statuts que les associés jugeront bon d'établir.

2° Que l'Union St-Joseph accorde, à la dite Société, le privilège et monopole de ses publications, avis aux membres, etc., à titre gratuit de part et d'autre, mais sans que la dite Société engage ni puisse engager en quoi que ce soit la responsabilité de l'Union St-Joseph.

3° Que le journal publié dans ces conditions sera censé reproduire fidèlement tous les actes officiels de l'Union St-Joseph et ses membres, à moins d'urgence, ne seront pas en droit d'exiger autrement les rapports, résolutions, avis et règlements les concernant comme membres, bureaux ou succursales.

Cette mesure, comme vous l'avez compris alors et d'abord, était devenue nécessaire pour assurer l'uniformité des avis, pour économiser des frais de correspondance relativement considérables sans compter le temps d'officiers permanents pour suffire à la tâche, etc. Par ce moyen, en effet, nous avons réussi à atteindre presque complètement le but visé et nous avons pu économiser une somme qu'il n'est pas possible de préciser, mais qui sans exagération, peut être évaluée à deux cents piastres. Et pourtant, depuis, nous le constatons avec plaisir, l'Union St-Joseph s'est accrue dans une proportion que vous savez prodigieuse, en sorte que, considérant le peu de propagande exercé autrement cette année, nous devons nécessairement attribuer au journal une bonne partie de ces succès.

(à suivre)

Correspondance

OTTAWA, 25 FÉVIER 1892.

M. le Rédacteur de "L'Echo."

En publiant la lettre de la Branche 59 de la C. M. B. A. concernant la séparation, vous avez omis la signature du Secrétaire en charge lors de sa rédaction, — L. C. Pothier, — ce qui pourrait porter à croire que cette lettre n'était pas officielle. Je suis autorisé par la Branche 59 à vous prier de réparer cette omission en publiant la présente. Espérant que vous vous rendrez au désir exprimé par la dite Branche 59.

Je me soussis.

Votre etc.

LASSALLE GRAVELLE,
Sec.-Arch., Branche 59.

LA C. M. B. A.

Grand Conseil du Canada

Etat financier du mois de Juillet 1891 au 1er Janvier 1892

Fonds Bénéficiaire

Total perçu du 1er juillet 1891 au 1er janvier 1892 59,053.53

CR.

Remis (pour payer les hér.) du 1 juil. '91 au 1 jan. '92 6,082.62

Porté au fonds de réserve... 2,957.05

Balance en mains..... 13.86

59,053.53

Fonds de réserve

En dépôt, le 1 juillet 1891 15,553.11

Reçu du 1 juil. '91 au 1 Ja. '92 2,957.05

18,510.16

CR.

Déposé à Canadian Bank of Comm. portant int. à 4 p.c. 18,510.16

Fonds Général

En mains le 1 juillet 1891 108.05

Reçu du 1 juil. '91 au 1 Ja. '92 1,564.09

1,672.14

CR.

Débourst du 1er juillet 1891 au 1er Janvier 1892

Bal. taxe per capita de '90 328.00

Blancs, livres, etc..... 172.04

Constitutions Françaises... 140.00

Dépenses bureau, postage, télégrammes, commission de banque, etc., etc..... 98.42

Salaires du Grand-Secrétaire 602.00

Frais d'audition 15.00

Frais des Députés..... 97.02

Frais du Bureau des Syndics 111.20

Balance en mains 31 Déc. '91 110.45

1,672.14

W. J. MCKEE,
Grand Trésorier.

SAML. R. BROWN,
Grand Secrétaire.

1er janvier 1891.

UNION ST-JOSEPH

DIMANCHE, 13 MARS 1892.

Présidence de B. O. Béland, écrivain, président.

Ouverture de la séance par la prière.

Après lecture, M. Alfred Bernier propose, secondé par M. Omer Besse, que le rapport de la dernière assemblée soit approuvé. Agréé.

Le Secrétaire-trésorier soumet le rapport ci-dessous des opérations financières de la Société pour le mois de février dernier.

Févr. 1er, Réserve mens. \$2,056.36

Recette à St-Hyacinthe..... 320.55

Reçu de Roxton-Falls..... 25.00

" Acton-Vale..... 25.00

" St-Damase..... 20.00

" St-Pic..... 15.00

" Ste-Rosalie..... 8.00

" St-Marcel..... 6.27

" Upton 7.51

" Ange Gardien..... 20.00

Total \$456.33

Ensemble..... \$2,512.69

Payé au Collecteur-trésorier... 12.50

Dépense de bureau..... 5.38

Pour insignes de membres. 37.50

Examens d'aspirants..... 11.75

Aux malades..... 201.75

\$ 268.88

Reste en Réserve mens. \$2,243.81

Lu et déposé le rapport suivant des auditeurs.

Nous soussignés, auditeurs, après un examen très soigné, des livres de l'Union St-Joseph à St-Hyacinthe, et

des rapports envoyés par les succursales avons constaté.

1° Qu'il serait à propos de faire visiter les dites succursales, par un officier du comité central, au moins chaque semestre, pour la régularité dans l'administration générale d'icelles.

2° Que la somme d'ouvrage imposé au collecteur-trésorier, tant comme tel collecteur-trésorier, que comme secrétaire-général de la société est considérable et trop peu en rapport avec l'indemnité à lui payé.

3° Que l'Union St-Joseph doit considérer au plus tôt ces deux questions, qui s'imposent d'ailleurs, et pour le règlement desquels, en vertu de l'article 61 des Règlements il faudra parer à la dépense extraordinaire par une imposition également extraordinaire et spéciale.

Et vous ferez justice.

ANT. ALF. CÔTÉ, }
F. A. BRODEUR, } Auditeurs.

Sur proposition de M. Frs. Decelles, secondé par M. J. A. Côté, il est résolu à l'unanimité des voix que les deux rapports ci-dessus—du Secrétaire-trésorier et des auditeurs—soient approuvés.

M. Frs. Decelles donne alors avis qu'il proposera à la prochaine séance : une somme de cinquante centins par année, payable par vingt-cinq centins au commencement de chaque semestre, est imposé à et sera dû, sous les peines ordinaires, comme susdit, par tous et chacun des membres de l'Union St-Joseph ; laquelle somme de cinquante centins sera employée, par l'administration, à payer les frais d'inspection des succursales et cette partie de l'indemnité au Secrétaire-trésorier général dont l'accroissement de la Société et la multiplicité des affaires rend le paiement indispensable ; de plus, la dite administration sera tenue, à même cette somme de cinquante centins ainsi payée, de fournir à chaque membre de l'Union St-Joseph, le journal officiel de la dite Union St-Joseph ou un rapport des avis ou affaires généralement quelconques le concernant.

Conformément à l'avis qu'il en a donné en temps opportun, M. O. Piché propose, secondé par M. Magloire Côté, l'amendement à l'article 269 des Règlements, tel que ci-dessous modifié avec l'assentiment de l'Assemblée : Tout membre bien portant et résidant dans les limites civiles de la cité de St-Hyacinthe, aux villages Laprovidence et St-Joseph, est tenu d'assister aux funérailles d'un confrère décédé dans les dites limites, sous peine d'une amende de 25 centins encourue par le seul fait d'absence et à moins de maladie ou d'absence temporaire, signifiée en la manière pourvue par l'article 293.

Pour les fins de la présente obligation, les limites des villages St-Joseph et Laprovidence seront : d'un côté, le pont de la Société jusqu'à la résidence de M. E. Bernier, éc., M. P. ; de l'autre côté, depuis la rivière Yamaska jusqu'à, pour Laprovidence, et y compris les dernières habitations en deça la ligne du C. P. R. ; pour le village St-Joseph, jusqu'à la Barrière de péage.

Il est bien entendu, cependant, que l'assistance en corps, par la Société

au domicile du défunt s'il résidait aux dits villages Laprovidence et St-Joseph, ne sera exigible que dans le cas où la dite Société obtiendra le passage facile et sûr du pont le plus rapproché ; autrement l'obligation d'assistance naitra en deça de tel pont donnant passage au convoi funèbre.

Le vote étant pris, cette motion est perdue, 24 votant pour et 21 contre.

Après l'expédition de quelques affaires de routine et la récitation des prières accoutumées, l'Assemblée s'ajourne.

Secours Mutuel

(Suite)

Avec les Sociétés de Secours Mutuel, la dignité humaine, ce bien si précieux pour celui qui n'en a pas d'autre, est sauvegardée sous tous les rapports.

Au moral, la miséricordieuse fermeté d'un règlement sagement appliqué, corrige, retient, punit. Sous le rapport matériel, égalité parfaite à conditions égales ; le voisin est l'égal de son voisin apportant une ofrande qui a la même destination.

Si l'adversité l'épargne, le travailleur peut se dire avec un légitime orgueil ; moi aussi, dans la mesure de mes forces, je concours au soulagement de mes semblables : si, au contraire, le malheur frappe sa maison, ce qu'il reçoit, il ne le doit à personne ; il rentre dans ses avances et, n'ayant jamais tendu la main, il conserve une juste fierté qui remonte son courage.

On se demande quelques fois comment il se fait que de pareilles institutions ne soient pas plus répandues ? Comment il se fait que certains centres importants en soient encore privés et que, là où il en existe, on n'aille pas, à l'envi, s'y faire inscrire ?

Il vaudrait mieux demander pourquoi, là où il en existe déjà en nombre et en qualité suffisante pour tous les besoins et toutes les protections, on s'adresse à des Sociétés étrangères dont on ne connaît les moyens d'action que par oui-dire et les avantages que par des promesses. A cette question constatant un mal plus sérieux qu'on ne pense, nous répondrons sous peu, de notre mieux et, nous l'espérons, de façon à faire réfléchir sinon à éclairer ceux de nos concitoyens assez confiants et assez peu patriotes pour accepter ce qui n'est pas franchement catholique de fait comme de nom, en pratique comme en théorie.

Nous dirons également, à une prochaine occasion, qu'une rigoureuse mise en pratique, par les associations à l'égard de leurs membres, des véritables principes catholiques et, pour la partie matérielle, d'une sévère économie, est la condition la plus essentielle à leurs succès. L'indifférence, en ce qui regarde ces deux principes, est un germe de faiblesse et d'impuissance que le passé a démasqué chez un grand nombre et qu'un avenir très prochain fera mieux connaître. Pour aujourd'hui, il suffit de constater que l'ignorance ou l'égoïsme seul retient ceux qui ne s'enrolent

pas sous la bannière du Secours Mutuel. A ceux-là qui restent l'exception, qui seront toujours l'exception, l'avenir leur réserve des surprises. A leur tour, ils serviront d'exemple à de nouveaux égoïstes ; mais la masse, elle, appréciera les nombreux bienfaits que nous avons déjà numérés, en en jouissant.

La misère

En Europe, les gouvernements commencent à s'inquiéter sérieusement de la misère publique—en certains endroits surtout.

En Autriche, à Vienne, 30,000 désecurvés parcourent les rues ; aux environs, les attaques à main armée deviennent fréquentes.

Dans les provinces au nord de la Hongrie, plus de 20,000 personnes en sont réduites à se nourrir de l'écorce des arbres et de racines. On rapporte que des parents ont tué à coups de hache leurs enfants qu'ils ne pouvaient plus nourrir.

En Russie, des provinces entières meurent de faim. Dans quelques régiments, les soldats renoncent à un quart de leur pitance, chaque jour, au profit des paysans.

En Italie, la misère est générale et s'étend à toute la population.

En Portugal, la faillite du gouvernement n'est plus qu'une question de jours.

En Espagne, une situation relativement bonne a été gâtée par les fautes commises.

En Grèce, le roi a renvoyé le ministère Delyannis qui avait la majorité à la chambre. Ce ministre, qui est aujourd'hui remplacé, se serait rendu coupable de concussion et d'extravagances, notamment, en faisant des armements disproportionnés avec la situation économique du pays. A ce propos, il y existe un grave mécontentement.

Emigration

C'est un bien grand malheur que d'aller vivre loin de sa patrie ; il faut, pour s'y résigner, être contraint par une nécessité bien pressante.

En Canada, cependant, l'émigration n'est, depuis quelque temps, que trop commune ; c'est une désertion ineffable, insensée, d'un territoire riche autant qu'vaste et dont l'exploitation attend le bon vouloir du propriétaire.

Pour les émigrants qui possèdent parfaitement un métier, dont la santé robuste peut résister aux intempéries ou à la réclusion, il peut y avoir chance d'une certaine réussite, attendu que l'industrie plus active de nos voisins exige un concours plus considérable de forces. Mais si l'une de ces conditions lui manque, l'émigrant qui abandonne son pays pour fuir la misère, la retrouve plus hideuse et plus cruelle sous un ciel moins clément.

Le plus grand nombre de ceux qui cèdent au funeste entraînement de l'émigration, ce sont surtout les cultivateurs. Ce sont pourtant ces derniers qui ont les moindres chances de succès, obligés qu'ils le sont fata-

lement de se louer comme manœuvres dans des usines ou ailleurs.

Un homme de métier, très habile dans son état, a l'espoir et, de fait, peut gagner à l'étranger de fortes journées qui lui permettent de réaliser certaines économies et de revenir se dédommager dans son pays des ennuis de l'exil.

Il s'en faut de beaucoup que les hommes de peine aient devant les yeux une perspective aussi flatteuse ; cependant, on les voit en grand nombre, accompagnés de toute une nombreuse famille, se bannir dans l'espoir de trouver un sort meilleur.

Si, ce qui est le plus ordinaire, cet espoir ne se réalise pas, il devient impossible à la majorité de revenir. La plupart s'étiolent et périssent de faim ou de misère. Les autres se dispersent au hasard et leur détresse ou leur mort, restant ignorée, ne peut servir de leçon et d'avertissement à ceux qu'ils ont quittés. Ainsi le mal se perpétue, sans remède autre que celui de quelques avertissements isolés, en attendant que le paupérisme hideux, dans sa manifestation générale, rappelle à l'industrie que la terre manque de bras.

Aux cultivateurs

Des hommes experts dans la culture des grains, du foin, des légumes, des petits fruits et des arbres fruitiers ; des hommes qui connaissent parfaitement l'élevage des bestiaux, leur engraissement ; enfin des hommes qui font sur les lieux même du beurre, du fromage, de l'ensilage, etc., sont au service du public—sur la Ferme Expérimentale du Gouvernement.

Nos cultivateurs connaissent-ils que cette ferme expérimentale leur est accessible ? qu'ils sont invités à y aller étudier l'art agricole en général, une branche en particulier, ou enfin l'élevage des bestiaux, la fabrication du beurre ? etc., etc. Ils y sont chez eux, puisque cette ferme est entretenue à même les deniers publics qui sont les leurs.

Ce sur quoi nous voulons surtout attirer l'attention, c'est qu'ils ont droit et qu'ils sont invités à demander, chaque année, deux ou trois échantillons de grains ou de légumes. Il suffit pour cela, d'écrire à l'adresse suivante :

Ferme Expérimentale du Gouvernement.

OTTAWA, ONT.

Il n'est pas même besoin de timbre sur la lettre que l'on adresse ainsi, puisque ça se trouve être une lettre adressée à une branche du gouvernement et au service de Sa Majesté.

Quand les cultivateurs font des demandes d'échantillons de blé, d'orge, d'avoine, de patates ou d'autres grains ou légumes qu'ils désirent, ils ne demandent pas une faveur, ils demandent une chose qu'on est obligé de leur envoyer et pour laquelle ils paient en s'acquittant de leurs taxes.

Empressons-nous d'ajouter, cependant, que si l'on veut raisonnablement obtenir les échantillons demandés, il ne faut pas écrire au printemps, quelques jours avant les se-

mailles, comme le font beaucoup de gens.

Le meilleur temps est dès la fin de ce mois, dès maintenant. Quand des milliers de gens ont été servis avant les retardataires, ces derniers sont exposés à ne rien avoir.

Tout ce qui a rapport à la culture est soigné à la Ferme Expérimentale; il s'y trouve des grains, des légumes et des fruits qui croissent par douzaines et par centaines de variétés.

Tous ne peuvent pas avoir l'avantage de faire une visite à cette ferme mais tous peuvent écrire pour demander des échantillons de grains, de légumes, et pour demander un livre publié chaque année, dans lequel on rapporte tout ce qui se fait à la ferme. Ce livre illustré de gravures s'appelle le "Rapport de la Ferme Expérimentale d'Ottawa" et il est aussi envoyé gratuitement à tous ceux qui en font la demande.

Ce rapport de la Ferme contient des renseignements pratiques d'une grande valeur et qui, s'ils étaient connus et mis en usage par nos braves cultivateurs, rendraient notre classe agricole beaucoup plus à l'aise.

Echos de partout

—Sa Grandeur Mgr Bégin, au cours d'une lettre pastorale aux fidèles du diocèse de Chicoutimi, leur donnait les sages conseils que voici. Que l'honnêteté la plus parfaite règne dans vos actes publics, comme dans vos transactions privées. Dans les temps de fièvre électorale, surtout, il y en a qui semblent oublier Dieu; le désir du succès les fait recourir à la fraude, à la calomnie, aux injustices, aux faux serments, à des moyens malhonnêtes et inavouables. On foule aux pieds les lois divines et humaines. Les consciences sont à l'encan et les mœurs publiques en déroute. C'est là un grave désordre qu'il faut à tout prix éloigner, si vous voulez conserver intactes les glorieuses traditions d'honneur chrétiennes qui ont fait notre force dans le passé et mériter les bénédictions divines, fondement de nos espérances pour l'avenir. Vous n'avez qu'une âme, qu'une conscience; il vous faut sauver l'une en écoutant la voix de l'autre.

—Une Société St-Jean-Baptiste établie à Lake Linden, Michigan, compte 260 membres actifs, après en avoir perdu quatre durant la dernière année. Il a été payé \$1,000 d'assurance et \$735 aux malades, laissant en caisse une somme de \$2,135 à part le mobilier évalué à \$1,500.

—A Washington, on s'occupe à modifier le tarif MacKinley pour diminuer les droits sur l'orge, le malt et sur diverses autres matières premières de nécessité pour l'industrie.

—Un ouvrier du port de Dundee, Ecosse, raconta à sa femme qu'il avait eu un rêve pendant la nuit. Il avait vu quatre rats s'approcher de lui, l'un après l'autre. Le premier était gros et gras; deux autres étaient fort maigres, et le quatrième était aveu-

gle. Le brave homme était inquiet, car il avait entendu dire que les rats portent malheur.

Sa pauvre femme ne pouvait trouver l'interprétation du songe. Mais son petit garçon fort intelligent, fut le Joseph de ce nouveau Pharaon. "Le rat gros et gras, dit-il, à son père, c'est le cabaretier du coin que tu vas voir si souvent, et à qui tu portes toute la monnaie. Les deux maigres, c'est maman et moi et l'aveugle c'est toi papa."

On ne dit pas si le père reçut cette interprétation comme étant la bonne. Espérons-le.

—Trois élèves de l'Ecole des beaux arts de Marseille se sentent peintres.

Mon cher, dit l'un, j'ai peint l'autre jour une petite planche de sapin en imitation de marbre avec tant d'exactitude qu'elle coula au fond de l'eau.

Peuh! fait un autre, hier j'ai suspendu mon thermomètre au chevallet sur lequel est ma "vue des légions polaires". Il est descendu immédiatement à 20 degrés au-dessous de zéro.

Tout cela n'est rien, conclut le dernier, mon portrait du marquis de la Camargue est si vivant qu'il faudrait le raser deux fois par semaine!

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE, Grand Président.

Avis aux membres de l'Union St-Joseph

Le Secrétaire-Trésorier, à St-Hyacinthe, est maintenant prêt à recevoir la contribution des membres chaque dimanche et fête d'obligation immédiatement après la grand-messe, en la salle de la Société, soubassement de la cathédrale. De plus, jusqu'à nouvel ordre, on pourra également payer à son domicile, 1 rue Claude, chacun des autres jours de la semaine. Les absents, cependant, pour toute demande d'information ou communication devront s'adresser par écrit au dit Secrétaire-Trésorier qui se fera toujours un devoir de répondre complètement dans tous les cas et à court délai à telle demande

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALINE, Président.

B. O. BÉLAND, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

MARS

Contribution mensuelle..... 40

Total à payer..... 40

NOUVELLES GÉNÉRALES

Nouvelles religieuses—Mgr l'Évêque de Sherbrooke, Mgr l'Évêque de Nicolet et M. le Chanoine Proulx, ont laissé Rome le dix courant en route pour Paris, et reprendront au Havre le bateau de la ligne transatlantique française le 26 de ce mois pour New-York.

Le Rév. J. P. Hackett vient d'être nommé par Mgr l'Évêque de St-Hyacinthe vicaire à Waterloo.

M. C. H. Rascoji, d'Acton-Val, et étudiant au Collège Canadien à Rome, a été ordonné Sous-Diacre samedi dernier.

Mieux—Le Rév. M. Larocque, curé de la cathédrale, a adressé la parole à ses paroissiens, dimanche, pour la première fois depuis la terrible maladie qu'il a eue.

Nos félicitations.

Roxton Falls—Un M. Théodule St-Onge de Roxton-Est, a une poule qui peut rendre des points à bien des curiosités de Bonum. Au commencement de l'hiver cette poule pour une cause ou pour une autre, se fit une ouverture dans le bas du cou par où le jabot [fa-le] sortit et tomba. Après s'être détaché complètement, la poule se reforma et la poule est maintenant aussi bien portante que les autres.

Le Pionnier de Sherbrooke dit: Monseigneur Raouf, notre vénérable évêque, a quitté Rome pour revenir au Canada. Il s'embarquera au Havre, le 26 courant, sur le paquebot La Champagne de la ligne transatlantique.

Si aucun retard ne survient, Sa Grandeur sera de retour à Sherbrooke vers le 7 avril prochain.

Mgr Racine aura pour compagnon de voyage Mgr Gravel, évêque de Nicolet, qui revient en parfaite santé.

Promotion d'un curé—M. l'abbé Adam, curé d'Hochelaga, a pris possession de la cure de l'église du Sacré-Cœur. Avant son départ d'Hochelaga il a reçu une adresse des maigriers de cette paroisse avec une bourse contenant une somme considérable.

Les dames d'Hochelaga lui ont présenté de leur côté un superbe service de table en argent et un plateau élégant.

M. Adam est remplacé dans sa cure d'Hochelaga par M. Brion, ci-devant curé de St-Cuthbert.

L'armée du Salut—Vlan! Ça y est! Le général Booth vient de se proclamer Pape de l'Armée du Salut. Ce pontife militaire, ce nouveau Jéhu II, a passé en revue ses troupes, samedi dernier, à Londres.

Cinq mille soldats des deux sexes, moins de nombreuses tapisseries, dans quelques se trouvaient des enfants de troupe à peine sevrés, ont défilé devant le général, dont la voiture avait pris position au pied de l'arc de triomphe en marbre blanc, qui forme l'entrée de Hyde Park, du côté d'Oxford street.

Terrible catastrophe—Une dépêche spéciale de St-Jean nous donne les détails d'un accident arrivé à Terrebonne et par lequel quarante personnes ont perdu la vie. Samedi dernier pendant que deux cent vingt hommes étaient à pêcher en dehors de la Baie Trinite une violente tempête se leva et le thermomètre baissa rapidement à zéro. Les infortunés pêcheurs ne purent atteindre le port et durent rester exposés au froid et souffrir de la faim. Quelques-uns ont été emportés par les vagues, d'autres débarquèrent sur la glace où ils succombèrent de froid, d'autres enfin ont péri dans leurs bateaux de pêche. On a trouvé treize corps gisant dans les bateaux, et convertis par la glace. La plupart de ceux qui ont péri étaient des pères de famille. La plus grande désolation règne

parmi la population de la baie Trinité. La législature s'est ajournée au signe de deuil.

Bestiaux—Un journal agricole annonce que des milliers et des milliers de bestiaux périront cet hiver dans le sud de l'Idaho. Là où il ne tombait ordinairement que deux ou trois pouces de neige, il en est tombé deux ou trois pieds cet hiver et le froid est intense. Un grand propriétaire de ranches qui élève tous les ans quantité de bestiaux, dit que depuis 1870 on n'a pas vu un hiver aussi rigoureux; il assure que tous les bestiaux que l'on a laissés en liberté cet hiver dans le sud de l'Idaho, périront de froid et de faim.

Si l'on ajoute que dans le Minnesota et le Dakota plus de 30,000,000 minots de blé périront dans les champs à cause de froid prématurés que l'on a éprouvés dans cette partie des États Unis on peut dire: Qu'après tout, notre hiver n'a pas été des plus effrayants aussi désastreux, que l'on n'a pas non plus à se plaindre et du côté, et du sud de notre province de Québec, et des nombreux avantages qu'il en offre.

Avant aux cultivateurs qui prétendent que l'Union américaine est le pays de cocagne par excellence.

Rome—Le Pape a nommé consultant de la Congrégation du Conseil le R. P. Eschbach, recteur du séminaire français. On dit que les négociations entre la France et le Vatican, pour la nomination de deux nouveaux cardinaux et des titulaires des évêchés vacants, vont être incessamment terminées.

Mégantic—Ces jours derniers M. H. Nelson de Lower Ireland, à 9 milles de Leeds, a failli se faire assassiner par un nommé Miller, un co-partenaire que M. Watson connaissait bien. M. Nelson est célibataire, et demeure seul dans sa maison. Vers le soir il était à son bureau, lorsque Miller est entré dans sa maison, où il s'est caché. Après avoir pris son souper, M. Nelson s'est couché mais il ne pouvait pas dormir, il crut entendre marcher dans sa maison, alors il se leva pour faire le tour de ses appartements, mais il ne vit rien. Il se coucha pour une seconde fois, aussitôt il entendit du bruit et comme il voulait descendre de son lit, reçut un coup de rasoir dans la gorge et un coup de hache sur une jambe; alors il recula et prit un morceau de bois qui était à sa portée et en assésa plusieurs coups au meurtrier. M. Nelson courut chez le voisin qui est son frère, afin de l'avertir avec lui à sa maison pour reconnaître le coupable qu'il pensait encore être lui. Mais le meurtrier avait pris la fuite; ils voulurent suivre ses traces qui conduisaient dans le bois, mais ils ne purent rien découvrir et retournèrent alors sur leurs pas; il s'y avait que quelques instants qu'ils étaient à la maison, qu'ils virent apparaître Miller qui les avait en traître. Comme M. Nelson est très riche on croit que Miller a tenté de l'assassiner pour le voler. M. Nelson est soigné dans un hôpital qui croit le sauver. Pour se défendre, Miller dit qu'il est entré chez M. Nelson, et lui a le soir dit: "Je voulais bien tui donner un conseil pour la nuit, ce qui n'a été qu'une corde. Que dans la nuit M. Nelson s'était levé et avait voulu voler l'argent qu'il avait sur lui, que c'était alors qu'il avait sorti son rasoir et avait voulu te tuer Miller est détenu dans la prison du district.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

LA FETE DE SAINT-THOMAS D'AQUIN A. N. D.

Les Révérends Pères Dominicains ont célébré cette année, avec pompe et éclat, la fête de leur grand Docteur, Saint Thomas d'Aquin.

L'église de Notre-Dame, ornée de tentures aux couleurs variées et de guirlandes de sapin, présentait le plus bel aspect : audessus de l'autel décoré avec richesse et avec goût, était placée la statue du saint ; sur le socle de la statue un écusson représentait la somme Théologique ; autour de l'autel et le long des colonnes du chœur on lisait ces inscriptions tirées de l'Antienne et de l'Oraison de Saint Thomas : " O Thomas, Laus et Gloria Predicatorum Ordinis, nos transfer ad caelestia, professor sacri Numinis " Da nobis, Domine, quæsumus, quæ credidit credamus, quæ docuit intelligamus, quæ complevit compleamur, quæ tenet teneamus. " Dans la voûte, un tableau portait ces mots : " Doctor Ecclesiarum scholarum princeps, lumen mundi. "

La grand'messe commençait à dix heures moins un quart. Le T. R. P. Prieur Gauvreau officiait, avec diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe assistait au trône. Monsieur le Grand Vicair Gravel et Monsieur le chanoine Ouellet remplissaient les fonctions de diacres d'honneur, et M. l'abbé Dezelles agissait comme maître des cérémonies. Au chœur, on remarquait le T. R. Père Provincial des Franciscains, plusieurs prêtres de la ville, du diocèse et de Montréal. Les élèves du collège placés dans la nef, ont chanté en chœur la messe du second ton, et M. Dussault, organiste de la cathédrale, touchait l'orgue. L'Eglise était à peine assez grande pour contenir la foule immense venue pour fêter " le plus saint des savants, le plus savant des saints. "

M. l'abbé Leduc, professeur de philosophie au collège de cette ville, a donné le sermon. M. Leduc est plutôt un confésionnaire qu'un enthousiaste improvisateur ; sa voix n'a pas ces fiévreux accents qui soulèvent les masses, son action ne connaît pas ces mouvements passionnés, qui caractérisent d'autres orateurs ; en revanche, il possède une science réelle, et l'ocette qui anime toutes ses paroles, lui ouvre le chemin des esprits et sait toucher les cœurs. Chacun le sient, " quique sum, " c'est le cas de le dire, et M. Leduc peut à bon droit se féliciter du lot qui lui est départi.

L'orateur a montré que l'accord de la raison et de la foi peut seul faire de vrais chrétiens et de vrais savants, en peu de mots, il a parlé de ces philosophes Grecs et Romains, si rudement flagellés par Saint Paul, philosophes qui, pour n'avoir voulu suivre que leur propre sagesse, se sont évanouis dans leurs pensées et sont devenus fous, " stulti facti sunt. " Puis, dans un contraste vigoureux, il a opposé aux génies dévoyés du paganisme, les docteurs chrétiens des premiers siècles, les Textullien, les Origène, les Augustin, les Basile, les Athanase, les Grégoire, les Chrysostôme, et enfin est arrivé à celui qui les surpasse tous et

en qui se résument tous les principes de ces grands génies : Saint-Thomas. Entrant alors dans des considérations très élevées et très justes sur les bienfaits de la théologie et de la philosophie de St Thomas, où sont réfutées à l'avance toutes les erreurs qui se sont levées sur le monde depuis le 13e siècle, l'orateur a vivement intéressé son auditoire ; il a prouvé qu'il était familier avec les ouvrages du grand Dominicain, et sur la fin de son discours, il a engagé la jeunesse étudiante à se livrer avec ardeur à l'étude de la philosophie Thomiste, propre, selon le mot de Joseph de Maistre, " à leur assurer une supériorité incontestée. "

Résumant en quelques mots toute sa thèse, M. Leduc a parlé de cette statue antique qui rendait des sons harmonieux, lorsque les rayons d'un soleil brûlant venaient la frapper. De même, a-t-il dit, l'homme, sans la foi, demeure froid et muet : mais sitôt que la foi l'illumine, il s'échappe de son intelligence et de son cœur, des harmonies magnifiques. Cette comparaison est très belle, et on nous permettra de dire avec sincérité que nous en avons eu dans l'orateur même, une réalisation frappante.

Le soir, il y avait chant des complies et salut solennel du Très Saint Sacrement.

Un grand nombre de fidèles avaient tenu à terminer dans la prière cette journée si pieusement remplie et à vénérer les reliques de l'illustre Saint. Comme le matin, de beaux chants furent exécutés. On sentait que c'était le soir d'un beau jour, et là Haut le Maître devait être content.

Au nom des Révérends Pères Dominicains, nous remercions les Dames et Demoiselles qui ont pris part à la décoration de l'église. Le travail pour Dieu est récompensé au centuple.

FEU JOHN GILMARY SHEA

Nous lisons dans le Travailleur :

La mort de notre estimé confrère de "l'American Catholic News," de New-York, est un deuil national pour la population irlandaise des Etats-Unis. Le défunt était l'un des écrivains les plus brillants et les plus féconds de sa race en Amérique et les services qu'il a rendus à la cause catholique sont inappréciables. Son Histoire de l'Eglise Catholique aux Etats-Unis, qu'il laisse malheureusement inachevée, fut l'œuvre capitale de sa vie et restera comme le monument de sa foi et de son dévouement inaltérable au St-Siège. La popularité de John Gilmary Shea s'étendait à toute l'Union et son souvenir sera aussi impérissable parmi nos coreligionnaires de langue anglaise que celui de John Boyle O'Reilly, le poète-journaliste de Boston, tant regretté.

Cette mort n'est pas moins sensible aux Canadiens-Français des Etats. Le célèbre journaliste était en effet le meilleur ami qu'ils comptaient dans la presse irlandaise américaine et celui qui les traitait avec le plus de justice et d'impartialité. On se souvient sans doute encore de l'étude élaborée sur la situation de nos compatriotes immigrés, qu'il fit paraître en 1879 dans "l'American Catholic Quarterly Review." Il se plut alors à reconnaître l'héroïsme des pionniers canadiens et il n'hésita pas à prendre leur défense contre les historiens américains qui s'obstinaient à mé-

connaître les services signalés rendus à la République américaine depuis un siècle par les Canadiens-Français. Le Travailleur publia dans le temps une traduction presque complète de cette étude remarquable qui dévillait les yeux de nos confrères de la grande presse des Etats Unis et marqua, pour ainsi dire, le point de départ des sympathies dont elle nous honore depuis.

Citons quelques fragments à titre de souvenir reconnaissant.

" Au nombre des différents éléments nationaux qui ont exploré, habité et développé l'immense étendue du continent sur laquelle notre drapeau déroule ses plis glorieux, " écrivait Gilmary Shea, il en est un qu'on a méconnu jusqu'ici ou qu'on a confondu avec l'élément venant directement de la mère patrie en Europe : c'est l'élément canadien français qui fait partie de notre histoire depuis deux siècles et qui possède lui-même une histoire et des traditions qui forment l'orgueil légitime de n'importe qu'elle race, si glorieuse qu'elle soit. "

Et encore :

" Le sang canadien court dans toutes les artères de la nation, et cet élément prend de jour en jour de l'importance. Le siècle dernier a été témoin de changements étranges, mais peut-être n'y en a-t-il pas de plus onneux que l'influence du Canada sur les Etats-Unis. "

C'est encore lui qui nous vengrait de l'accusation portée contre nos groupes par certains francophobes ignorants de ce français que les Parisiens ne comprendraient pas. Aux nombreux ignorants de notre pays, disait-il, qui s'imaginent que les Canadiens parlent un patois grossier et qui ne se rapproche pas du français, nous en avons deux que les articles dans ces journaux [les journaux canadiens des Etats-Unis] sont écrits avec une grande pureté de style et une éloquence et une force remarquables. "

Le défunt rédacteur du "Catholic News," s'était donc acquis des titres inaliénables à nos sympathies et à notre considération. Aussi nous estimons qu'il est de notre devoir de mêler nos larmes à celles de ses compatriotes et de rendre à sa mémoire vénérée un joli tribut de reconnaissance.

Honneur au vaillant athlète de l'Eglise catholique aux Etats Unis !

Honneur à son œuvre qui lui survivra longtemps pour la gloire et l'honneur de la cause sacrée que nous avons défendue en commun avec lui !

TOULOUSE

Un spectacle inusité à Toulouse était donné samedi 23 janvier au soir, dans la vaste salle du gymnase Léotard, rue du Rempart-Saint-Etienne. Le citoyen Lafargue, député socialiste de Lille, était venu pour faire une conférence sur son système de solution de la question ouvrière. Le comité d'organisation avait déclaré qu'on accepterait un débat contradictoire, s'il se présentait des orateurs pour exposer des idées différentes de celles du conférencier.

Un des Frères Prêcheurs du couvent de Toulouse, professeur de philosophie à l'Institut catholique de notre ville, invité par des délégués à venir porter la parole dans cette séance, accepta moyennant qu'on lui donnerait l'assurance d'être suffisamment respecté. Le président s'y engagea. Il est juste de reconnaître qu'il n'a pas failli à sa promesse. Du reste l'auditoire, très mêlé d'ailleurs, l'y a fort courtoisement aidé à l'exception de quelques malappris comme il s'en trouve toujours, et souvent

en plus grand nombre, en de telles réunions. De l'aveu même de journaux hostiles, le résultat final a justifié la confiance du courageux dominicain.

M. Lafargue a voulu traiter de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, puis de son plan d'organisation sociale. Sur le premier point il a montré une grande insuffisance d'instruction ; sur le second il a fait preuve d'une grande facilité d'illusions. Quant au style, le tribun ne paraît pas avoir des prétentions académiques et il a raison ; car dans son discours il a montré vis-à-vis de la langue française et même de la grammaire une licence plus que socialiste, qui allait presque jusqu'à l'anarchie.

Le Révérend Père n'a pas eu de peine à ruiner l'échafaudage de son adversaire. Il a montré que, plus d'un côté, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, quoique non réclamée par les catholiques, leur assurerait certaines libertés très précieuses, si elle était entendue loyalement par l'Etat. Il a insisté, à la grande surprise des auditeurs ignorants, pour démontrer que cette rupture n'entraînerait pas nécessairement la suppression du budget des cultes, attendu que celui-ci est à peine l'acquittement d'une dette contractée par la nation, lors de la première spoliation du clergé, et garantie par la signature même de la France républicaine.

Dans la seconde partie l'éloquent religieux a approuvé que le socialisme du citoyen Lafargue amènerait fatalement une effrayante aggravation du despotisme de l'Etat et ne serait autre chose que l'écrasement total des classes populaires. Dans une magnifique péroraison il a fait sentir que l'unique solution de la question qui agite très légitimement la fin de notre siècle, ne se trouve que dans l'Evangile, bien connu et fidèlement pratiqué. Justice et amour, tel est le résumé de la morale de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; tel est le lien doux et fort qui seul peut unir dans une fraternelle étreinte les grands et les petits, les riches et les pauvres, les capitalistes et les travailleurs, c'est-à-dire les catégories fatalement inégales dont se composera toujours une société civilisée.

La sympathie redoublée de l'assistance et ses applaudissements ont dit clairement au P. Gayraud qu'il n'avait trop présumé ni du bon sens, ni du cœur de ses auditeurs.

A Marseille, dans une salle de théâtre, et sur une question identique, le R. P. Monsabré vient d'obtenir un égal succès.

Ce genre d'apostolat a soulevé certaines critiques. Nous reconnaissons qu'il ne saurait être la forme ordinaire de la prédication : mais à des nécessités nouvelles ne faut-il pas des moyens nouveaux ? Les apôtres n'ont évidemment pas commencé par prêcher dans les cinémas ; nous ne condamnons pas ceux qui les imitent dans leur amour des âmes et du règne de Jésus-Christ, pourvu que soit suffisamment garantie la dignité de la parole chrétienne et du caractère sacerdotal. — Semaine de Toulouse.

PROFITS D'UNE SUCRERIE D'ÉRABLES

Le professeur Cook, du Collège d'agriculture de Lausing, Michigan, vient de publier un livre très intéressant sur les profits à tirer d'une sucrerie d'érables. Il évalue à une moyenne de 40 à 50 cents par arbre le produit des érables à sucre. Il recommande particulièrement cette industrie à tous ceux dont les sucreries sont bien situées et qui peuvent s'en occuper avec profit. Des recherches nombreuses que nous avons faites à ce sujet récemment, nous ont donné la preuve certaine qu'il n'y avait pas d'exagération dans ces chiffres, pourvu 1. que la sucrerie soit bien située et protégée contre les grands vents; 2. qu'elle soit montée des objets indispensables à la fabrication des meilleurs sirops; 3. que le sucrier soit actif, économe et qu'il connaisse parfaitement son métier; 5. que le sirop soit vendu avec talent dans un marché convenable. Les mêmes règles s'appliquent à la fabrication de sucre sans doute, mais on s'accorde généralement à trouver plus profitable la production des sirops de premier choix. On évalue de 4 à 5 lbs la moyenne de sucre par arbre dans les meilleures conditions de situation et de fabrication.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui se distinguent comme sucriers de bien vouloir nous faire connaître leur opinion sur ces chiffres et sur l'avantage à tirer des sucreries pour celui ou ceux qui peuvent le faire sans négliger d'autres occupations importantes.

J. D. A. BARNARD.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charnières, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

ECHOS

Le R. P. Fissot malade—Le R. P. Fissot qui était à l'article de la mort jeudi soir est maintenant hors de danger.

Le prédicateur des Stations du carême est relativement mieux, quoiqu'il continue à souffrir d'une violente attaque de dysenterie. Il ne pourra probablement pas reprendre le cours de ses conférences, et un Père sera nommé pour le remplacer. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

Retraite—La retraite des femmes de la paroisse de N.-D. de St-Hyacinthe commence demain en cette ville. Elle sera prêchée par le Père Gaffre, dominicain d'Ottawa.

Prédication—Les Pères Duchaussois et Hago, dominicains de cette ville, sont parés hier pour Québec. Le premier s'en va prêcher une neuvaine à la basilique de la capitale, et le second à l'église St-Jean de la même ville.

Inspecteurs de bœuferies et fromageries.—Les examens de qualification des fabricants de beurre et de fromage qui se des-

tinuent à remplir les fonctions d'inspecteurs de syndicats de bœuferies et de fromageries, se tiennent le 17 mars courant à St-Hyacinthe. On peut obtenir de plus amples détails en s'adressant à M. J. de L. Taché secrétaire de la société d'industrie laitière à Québec.

Personnel—M. de LaBroquerie Taché, le secrétaire privé de l'Honorable M. Aulgers, était en cette ville jeudi soir.

Louis Cyr.—Notre Samson canadien, actuellement à Londres, nous a envoyé sa photographie pour laquelle nous le remercions. Il continue à étonner les anglais par ses tours de force.

Nouvelles religieuses—Le Rev. Isid. Besnette est nommé Curé de la paroisse de St-Georges d'Henryville, en remplacement du Rev. T. St-Aubin, décedé le 11 février dernier, et le Rev. P. Darobe, ordonné le 21 février dernier, est nommé Vicaire à St-Ephrem d'Upton.

Nomination—On dit que l'honorable M. Laforest sera remplacé au Sénat par M. Desjardins, député d'Hochelaga.

Tempérance—La commission chargée d'étudier la question de la tempérance a été formée de sir Joseph Dickson, Montréal, le juge McDonald, Brookville; l'ex-maire Clarko de Toronto; M. G. A. Gault, Saint-Césaire, Québec; le Révérend Dr McLeod, Fredericton, N. B., et M. Patrick A. Mogham, Halifax, N. E., secrétaire.

St Barnabé—M. F. X. St-Jean marchand de St-Barnabé, a été nommé maître de poste de cette localité, en remplacement de M. Bouvier qui est aux Etats-Unis. C'est une excellente nomination que vient de faire le gouvernement d'Ottawa—et elle sera accueillie favorablement.

Revue de France—Sommaire du 27 février 1892.

Portrait de la Semaine: par E. de Prémartin.—Notes parisiennes: par Tiburce.—Rose et Ninette, par Alphonse Daudet.—La semaine politique, par un Conservateur.—Variétés, par Edmond Dautemple.—Poésie, par Maurice Bouchor.—La Semaine dramatique, par Louis Richard.—Roman, par Léon de Tiosean.

Réduction du salaire—On a réduit le salaire du maire de Toronto de \$4,000 à \$2,000 par année.

L'Évêque de Chicoutimi—Une dépêche de Rome annonce que M. l'abbé J. C. K. Lafamme, du séminaire de Québec, est élu évêque de l'Université Laval, a été nommé successeur de Mgr Bégin, à Chicoutimi.

Si cette nouvelle est bien fondée, l'église du Canada compte un nouvel évêque qui lui fera honneur. Non-seulement M. l'abbé Lafamme est un savant et un esprit supérieur, mais il est un homme de tact et d'une affabilité remarquables. Les sciences lui doivent beaucoup. L'Université Laval trouvera difficilement un secrétaire et un professeur aussi habile, mais le diocèse de Chicoutimi aura en lui un pasteur qui le conduira avec prudence et dévouement dans les sentiers de la vertu et du progrès.

Fête intime à St-Denis—Lundi soir les amis et les nombreuses amies de Mademoiselle Albina Ménard, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, se sont réunis, au nombre d'une quarantaine, chez son beau-frère, le notaire Dauray et lui ont présenté un magnifique bouquet, accompagné d'une adresse de circonstance. La présentation a été faite par Mademoiselle L. Gaudette de St-Antoine et M. H. Arsenault, E. L. L. de St-Denis. Mademoiselle Albina Ménard quoiqu'elle n'ait pu assister à l'improviste, fut touchée des expressions de sympathie pour remercier ses amis de cette

démonstration sympathique. La chaot, la musique et les rafraichissements ne disputèrent en rien au goûter qui fut des plus délicieux. C'est assez dire, il avait été préparé par une main dorée. Et un mot la soirée fut un succès et on se retira riant de la cordiale réception de la famille.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant gouverneur en conseil de faire les nominations suivantes de juges de Paix:

District de St-François: M. R. Hunt Hooper, cultivateur, Sidney L. Spafford, gérant, de Capleton, et John Blue, gérant, de Capleton, dans le comté de Sherbrooke.

Dans le district de St-Hyacinthe: M. M. Alfred Fournier, bourgeois, du village de Marieville, dans le comté de Rouville; et George Ashby, cultivateur, de la paroisse de Ste-Marie de Monnoir, dans le dit comté de Rouville.

District de Trois-Rivières. M. Joseph Bourgeois, marchand, de la paroisse de Ste-Angèle de Laval, dans le comté de Nicolet.

Triste accident—La semaine dernière on a nommé F. X. Pageau, de St-Roch, marchand de tabac ambulancier, s'en allait en voiture de Magog à Eastman, et laissa le cheval s'engager sur la voie ferrée à la première traversée à l'ouest de Milette. On croit qu'il s'asphyxia. Toujours est-il que le cheval tomba bientôt: les quatre pattes dans le ponceau (culvert) voisin, et y resta jusqu'à ce que l'express du midi de Montréal, arrivant à toute vapeur, éventa le pauvre animal. Heureusement que le propriétaire avait sauté dans la neige, à côté de la voiture. Il en fut quitte pour la perte de son cheval, de sa voiture et d'une bonne partie de sa marchandise.

L'importation du papier—Une nombreuse délégation de l'association des imprimeurs et fabricants de papier de Toronto a eu une entrevue avec le honorable Foster et Bowell au sujet de l'entrée au Canada des livres, revues, pamphlets, circulaires, etc. La délégation demandait l'augmentation des droits d'importation.

La glace du Richelieu—Le pont de glace sur la rivière Richelieu, entre Belœil et St-Hilaire, présente des symptômes de faiblesse. Les habitants de la localité croient que la débâcle y sera un fait accompli avant quinze jours. Si elle arrive tel qu'on le prédit, le St-Laurent, devant Montréal, sera débarrassé de son plateau de glace dans les premiers jours d'avril.

Sucre—On dit que quelques personnes de Coaticook, ont entaillé des érables la semaine dernière et la sève coulait comme dans le temps des sucres.

Coup de couteau—Un drame sanglant s'est déroulé dans la rue St-Sacrament, Montréal, dans une petite construction temporaire où les ouvriers employés à la reconstruction de l'édifice du Board of Trade prennent leur repas du midi. Dans un appartement voisin se trouve un poêle à gaz servant à sécher les murs. Pendant que les ouvriers étaient à prendre leur lunch, l'un d'eux, nommé Pierre Villeneuve, ouvrit la porte de l'appartement où se trouvait le poêle, afin de faire pénétrer la chaleur dans toute la bâtisse. Vu l'odeur désagréable du gaz qui se répandait partout, M. Robert Hunter, l'un des ouvriers, ferma la porte malgré les menaces de Villeneuve.

Alors, celui-ci l'ouvrit de nouveau. Hunter allait pour la reformer une seconde fois, lorsque Villeneuve tira de sa poche un couteau qu'il plongea dans l'adomène de Hunter. Comme le malheureux allait frapper une seconde fois, la victime lui enleva le couteau. Le sang coula à flots; mais heureusement la blessure n'est pas mortelle. La victime de

cette tentative criminelle a pu se rendre à pied jusqu'à sa demeure, 33, rue de Brossard. Villeneuve a été arrêté.

Accident—Un jeune homme du nom de Ambrose McKenna, vivant avec ses deux sœurs, près de Bouchette, a été victime d'un bien triste accident.

Comme il était occupé à couper de la glace sur la rivière Gatineau, un vieux fermier lui dut de prendre garde à certains endroits où la glace était faible.

McKenna retourna à la ferme avec son cheval, voyant que sa chute eût entraîné sous la glace et le malheureux disparut. On n'a pas encore retrouvé le corps du jeune homme. McKenna, qui n'était âgé que de vingt-sept ans, avait ses mariers tous peus.

Brillant fait d'armes—Le lieutenant Cauzineau, au 1er régiment de tirailleurs tonquinois, vient d'être porté à l'ordre du jour des troupes de l'Indo-Chine pour un brillant fait d'armes.

Le lieutenant Cauzineau ayant pris avec lui quarante légionnaires du 2^e régiment étranger et quatre-vingts tirailleurs du 1er tonquinois, a exécuté en pleine nuit une marche forcée des plus habiles et, au petit jour, il surprenait les pirates, sur le Gond Chay.

Dans un feu de saive, la petite colonne mettait vingt-cinq rebelles à bas et faisait rendre la fuite aux autres. Ceux-ci se sont jetés à l'eau et bon nombre d'entre eux se sont noyés.

Le lieutenant Cauzineau et ses hommes se sont emparés des munitions et des bagages des pirates.

Deces

A St-Pie, samedi, 5 mars, est décédé, après une maladie de deux jours, Elzéar Guillet, à l'âge de 31 ans. Les funérailles ont eu lieu à St-Damase, lundi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. Guillet frère du défunt, accompagné du R. P. M. Létourneau aussi de la famille.

Il laisse pour sa veuve, une épouse et quatre jeunes enfants. Nos condoléances à la famille.

Tous les Français résidant à l'étranger, tous les étrangers en relations avec la France ont intérêt à avoir, à Paris UN COMMISSIONNAIRE-CORRESPONDANT expérimenté et dévoué à leurs intérêts et pouvant s'adresser en toute confiance au COMPTOIR PARISIEN (ancien) Commission, Exportation, Consignation FONDATEUR: A. CLAVEL, Directeur PARIS, 36, Rue de Dunkerque, 36, PARIS

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Louis Vivès

13 - Rue Delambre - 13 PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique. Ecriture Sainte—SS. Pères—Docteurs—Liturgie—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverse—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

25 Fév. '92.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries !

Bordures !

Décorations de plafonds !

Nous venons de recevoir directement, des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée !

L. A. CHOQUET & FRÈRE,

Coin des rues Cascades et Mondor,

ST - HYACINTHE

GROS ET DÉTAIL.

JOS. DALBEC,

SÉLIER

Rue Cascades

ST - HYACINTHE.

Spécialité : Harnais fins, attelages simples et doubles.

Réparation, sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à des prix défiant toute compétition.

CONSTRUCTION

MAISON

De constructions en pierre, brique et bois

SPECIALITÉ :

Ouvrages en Ciment, Fournales, Fours, etc.

H. N. BERNIER

MAISON

Poser d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, oviers (Sinks) etc.

D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS :

TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Cascades

ST - HYACINTHE.

Jos. Morin,

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'automne.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente, comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureaux : No 9, Rue St-Denis,

ST-HYACINTHE.

Remèdes Sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens ! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissent, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir : vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. E. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1484, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel-Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

L'IMPOSTEUR

II

Ils n'étaient pas à la pastourelle que déjà elle causait avec confiance. Ils n'échangeaient point ces mots, toujours les mêmes, qui semblent faire partie de la contredanse, dialogue récité chaque hiver ; mais la causerie d'Hélène était originale, spirituelle, pleine d'élan et de gaieté ; pourtant son œil bleu se voila lorsqu'elle dit à Yves :

—J'ai perdu mon père et ma mère lorsque j'étais enfant, mon grand-père m'a élevée avec le concours de mes bonnes grand-tantes de Deauville, les tantes de ma mère.

Du bout de son éventail, elle indiquait très légèrement à son danseur deux vieilles demoiselles très petites, avec des figures souriantes, d'une ressemblance parfaite. Elles étaient vêtues de satin gris, avec une coquette coiffure en malines sur leurs cheveux poudrés. Toutes deux avaient autour du cou de petits colliers d'étoiles en diamant qui lançaient des éclairs au moindre mouvement.

Mes tantes sont parfaites, disait encore la jeune fille, si pleines d'indulgence pour toutes mes étourderies. Et quelle aménité dans leurs manières ! Quelle entente cordiale ! Je les ai surnommées les Echos, car tante Irène, la cadette, répète toujours ce que vient de dire ma tante Alix, l'aînée,

Les danses s'achevaient, et maintenant les domestiques à perruque poudrée dressaient pour le souper, des guéridons garnis de fleurs et de feuillage. On se mit à table.

Les cadences de l'orchestre jouant une lente barcarolle se perdaient au milieu du bruit de l'argenterie sur la fine porcelaine ; les sommeliers offraient les vins les plus rares, tandis que de table en table, passaient des mandarines en pyramides, des ananas sur des coupes et du loulou à toutes les essences.

Yves de Villepreux avait-il aidé au hasard ? Toujours est-il qu'il se trouvait assis près d'Hélène.

Il prenait plaisir à la regarder avec ses cheveux blonds et fins, gracieusement ondulés au-dessus de ses tempes. Pas une plus jolie et plus candide enfant ne pouvait exister sur la terre, pensait-il. Pour Hélène, il avait abandonné son air légèrement dédaigneux et hautain. Il se plaisait à être spirituel, à la captiver, et à broder de vives et piquantes variations la chronique mondaine.

Lord Elliott s'était levé :

—A la reine ! cria-t-il en tenant son verre.

Les vins des grands crus de la Grèce furent versés à flots dans les coupes de cristal et la fête s'acheva sur le plus enthousiaste des hurrahs.

Et tandis que le marquis de Villepreux, de retour à Athènes, allumait, dans son salon turc, ces cigarettes du Levant qui portent à la rêverie, tandis qu'il regardait monter lentement les spirales légères, semblant poursuivre, à travers leurs anneaux flottants, la forme de la jolie enfant au costume bien pâle, à l'œil pur, à l'âme limpide, les tantes d'Hélène discouraient sur les mérites du bel étranger. Elles venaient de poser sur la console de leur chambre leurs colliers en diamant et Mlle Alix de Deauville disait à sa sœur :

—Avez-vous remarqué comme le regard de ce marquis de Villepreux se posait avec admiration sur notre petite Hélène ? Il a pris feu, j'en suis sûre. C'est le coup de foudre.

Irène retira sa bague d'émeraude et répondit de sa voix tranquille :

—Le coup de foudre ! C'est évident. Du reste, ma sœur, c'est l'habitude française, et le marquis est un vrai Français, de prestance superbe, aimable et spirituel comme ceux du siècle dernier. C'est un gentilhomme accompli.

Mlle Alix eut un sourire approbatif.

—Vraiment accompli !... Avez-vous remarqué, ma sœur, son teint pâle, son front pensif, ses yeux profonds, sa bouche légèrement dédaigneuse. Mais comme il sait tempérer cette expression de hauteur par d'aimables sourires. Comme il est grand seigneur jusque dans ses moindres mouvements. Comme il a su conserver les traditions de ses ancêtres. Ah ! ma chère, la prudence nous enseigne qu'il ne faut pas négliger cette belle flamme qui, soudainement, vient de s'allumer dans le cœur de ce jeune étranger. Sa - vous qu'il serait un parti inespéré. Il a vingt-six ans, ce qui est le bel âge ; il est riche, ce qui est inappréciable ; il est parfaitement né, ce qui est d'un grand prix.

—Fort bien né, ajouta Mlle Irène, en écho, extrêmement riche. On dit que ses louis d'or sont aussi innombrables que les étoiles au firmament.

—Ah ! ma sœur, reprit Mlle Alix, préparons sagement l'avenir de notre nièce. Puisse-t-elle trouver un gentilhomme digne de ses aïeux. Nous, hélas ! nous n'avons pas été heureuses.

et pourtant nous étions jolies !.. Notre jeunesse s'est passée dans le donjon de nos pères. Pas un gentilhomme de marque n'est venu nous y chercher, et c'est triste, n'est-ce pas, ma sœur, d'attacher l'une après l'autre les épingles de sainte Catherine ?

—Oui, ma sœur, c'est triste.. Ah ! bien triste !

Et Alix redressant la tête :

—Mais nous avons su comprendre ce qu'on doit à une grande naissance et jamais, comme la mère d'Hélène, nous n'eussions voulu déroger.

Ayant ainsi parlé, les deux petites tantes, satisfaites d'avoir su se sacrifier au blason, se reposèrent sous leurs vastes baldaquins, et tout le reste de la nuit, tour à tour, elles virent en songe leur jeunesse attristée et le radieux avenir qui semblait promis à leur nièce chérie.

Elles avaient un point faible, ces naïves descendantes des Deauville : jamais une seule fois, jamais, à un seul instant de leur vie, il ne leur était arrivé d'oublier que leur célèbre ancêtre, Godefroy de Deauville, bien connu pour ses hauts faits d'armes à la quatrième croisade, avait le droit de demeurer assis devant son souverain ; que ce droit, il l'avait légué à toute sa lignée, lignée illustre, alliée aux plus grandes familles de l'île de Chypre et du doux pays de France. Aussi, quelle amertume quand leur nièce, la belle Béatrice de Deauville, avait épousé le fils d'Elie Michelin, un roturier !... Et quelle revanche, quelle gloire, si Hélène pouvait conquérir un marquisat ! Les mânes des de Deauville en tremblaient d'aise dans les tombeaux de granit, où les nobles barons et les fières châtelaines dormaient d'un sommeil profond, avec leurs levrettes à leurs pieds et un flambeau de pierre à la main.

III

Lorsque le marquis de Villebreux s'éveilla, au lendemain de la fête donnée par lord Elliott, il fut étonné de sentir en lui une émotion fraîche et jeune qu'il ne connaissait pas. La petite-fille d'Elie Michelin avait-elle donc produit une impression si vive sur son esprit. L'ambition n'avait donc pas entièrement desséché son cœur... Il revoyait, par la pensée, sous la clarté des girandoles, cette enfant blonde et rose qui, timidement, frongissait sous son regard.

Mais il essayait de railler son émotion.

—C'est une pastorale ; c'est la Virgile ; une églogue.

Yves était entré dans son petit salon turc. Il s'étendit sur le divan. Ses yeux se portaient sur les étoffes de Smyrne richement brodées, sur tous ces ors, sur toutes ces soies aux tons éclatants ; et, soudain, il oublia Hélène pour se rappeler cette impression de son enfance, alors que, pour la première fois, il avait pénétré dans la demeure de son ami, le fils du banquier millionnaire. Il était demeuré debout, saisi de respect pour les meubles capitonnés et n'osant s'y asseoir. Les tapis moelleux lui causaient du malaise. Comment les fouler aux pieds ? Et, maintenant, il s'étendait avec délices sur son divan broché d'or ; il ne craignait plus de froisser l'étoffe. Ce tissu terni, on le remplacerait et tout serait dit. Ah ! que c'était bon la richesse !

Une fois entré dans cet ordre d'idées, Yves abandonna son idylle. Oui, c'était excellent le million. Pour rien au monde il ne s'en séparerait désormais, et si sa conscience s'obstinait à le teuailler, il saurait bien la contraindre enfin à demeurer au repos.. La conscience on la tue, et il souriait en disant cela. Il s'entendrait fort bien à dépenser les trois cents francs qui lui revenaient chaque jour. Après tout, qu'étaient-ce que trois cents francs ? Une faible somme ; car les désirs s'en vont toujours grandissant.

—Lé déjeuner attend M. le marquis, vient dire Constantin Sourousis en s'inclinant profondément.

Yves passa dans la salle à manger et sourit au fumet délicat. Son cuisinier était un artiste. Sa table était peu chargée : une chère surabondante indiquait les parvenus, les enrichis. Yves dégustait encore son moka fait à la mode levantine : le marc mêlé à l'eau, lorsqu'une sonnerie du timbre le fit tressaillir. Qui pouvait venir ? C'était l'épine de la richesse, le parasite du million, la mouche importune qui voltige dans un rayon d'or, comme l'abeille autour du miel. Les sourcils du marquis se froncèrent légèrement ; cependant, il reçut avec politesse une succession de décaqués athéniens : un navigateur qui désirait emprunter pour fréter son navire ; un marchand grec qui offrait des médailles, des vases antiques, des écharpes brodées ; un inventeur qui assurait que le fruit de ses travaux ferait merveille. A chaque demande, Yves ouvrait son portefeuille ; car, à tout prix, il voulait la popularité, et, de l'angle du salon turc, Sourou-

sis regardait son maître avec admiration.

—La belle chouse que la richesse, pensait-il ; le marquis signe oure misérable lepta dé ma poche. Heureux mortel !

Cependant l'heureux mortel commençait à se lasser de la procession des quémandeurs. Lorsqu'il eut enrichi ses collections de médailles antiques de provenance douteuse et soulagé son portefeuille d'une somme assez ronde, il poussa un soupir de satisfaction devant le dernier parasite, qui disparaissait sous la tenture de Smyrne.

—Enfin, les voilà partis. Oh ! qu'ils me lassent, tous ces emprunteurs !

Autrefois, dans sa pauvreté parisienne, il n'avait pas de ces faux amis et de ces flatteurs intéressés.

La portière se souleva de nouveau. Constantin apportait le chibouk de son maître. Le tabac remplissait le fourneau, déversait à l'entour et retombait en grappes dorées. et Sourousis regardait avec une visible satisfaction cette frange qui s'appelle la crème du chibouk. Il n'avait pas son pareil pour préparer la pipe orientale. Yves fut bientôt enveloppé de la fumée assoupissante. Elle montait au plafond en épais anneaux, et le marquis songeait que rien n'est parfaitement doux comme la rêverie. On laisse venir, s'arranger, s'en aller les images flottantes. On regarde apparaître le joli visage qui hante votre pensée, on ferme les yeux, on le voit encore, on le voit toujours.

Yves s'oubliait dans sa contemplation, et les aiguilles du cadran s'arrêtèrent sur trois heures. Au bruit de la sonnerie, le fumeur se dressa vivement. Il était mécontent de lui-même.

—Allons, fit-il avec une sorte de rudesse, me voir encore en pleine idylle. C'est stupide, en vérité. Je me croyais plus raisonnable.

Il sonna et ordonna de seller son cheval. Bientôt la bête superbe piaffa devant les colonnes de marbre du portique. Yves, une fine cravache à la main, s'enleva sur les étriers et se dirigea vers la route de Patissia. En cette après-midi d'avril, le monde élégant se pressait sur cette mondaine promenade. On y voyait de gracieuses amazones et de hardis cavaliers. L'air était peuplé de rayons et de reflets joyeux. Il était si pur, si transparent, qu'il aurait suffi, semblait-il, d'étendre la main pour toucher les montagnes à l'horizon. Elles arrondissaient leurs grands dômes dans l'azur, comme les coupes d'une mos-

quée gigantesque. Yves dirigeait sa monture avec une sorte d'allégresse. Ces gais rayons de soleil, qui couraient sur les pins odorants, le mettaient en joie. Il se sentait jeune, heureux, prodigue, il avait toujours son idylle dans le cœur. Pour un instant, sa conscience le laissait en repos. C'était une courte trêve, et il songeait.

—Melle Michelin sera-t-elle sur cette route de l'atissia ? Se joindra-t-elle à cette fine fleur qui fut, les beaux jours de la promenade en vogue ?

Le marquis, parfait cavalier, car, si souvent, il avait accompagné André dans ses chevauchées, mettait tout son art à éblouir ce beau monde. Cette nature esclave des recherches distinguées, avait besoin d'admiration, disons plus vrai encore, avait soif d'être envié par tous. Et tous admiraient et enviaient ce charmeur. Et, soudain, Yves eut un battement de cœur : il venait d'apercevoir le groupe désiré. Mlle Michelin en longue amazone, élégante et svelte, se laissait aller gracieusement au mouvement de son cheval. Lord Elliott montait, à côté d'elle, un pur sang anglais. Quant à Elie Michelin, encore droit et vert, habitué aux expéditions sur les chemins caillouteux de l'Attique, il conduisait, d'une main ferme, sa jument de forme médiocre. Tous trois quittaient la route de Patissia et s'engageaient dans un chemin de traverse assez étroit, bordé de tamaris et de poivriers. Ils avançaient parmi les barres d'or les ombres feuillagées, les mille points de lumière dont le sol était jonché. Le marquis les eut bientôt réjoints. De sympathiques paroles furent échangées.

—Voulez-vous être des nôtres, s'écria le vieux Michelin. Nous délaissions cette stupide route de Patissia pour nous rendre dans un pli de terrain où je connais un tumulus. Des Albanais y font des fouilles sous ma direction ; c'est fort intéressant, n'est-ce pas, sir Georges ? D'un passionnant !

—Certainement... certainement, mon ami... très passionnant.

Le marquis s'était joint au groupe, et une heure ne s'était pas écoulée que la petite caravane arrivait à une ferme grecque, entourée d'un rempart de verdure impénétrable au vent et au soleil.

(A continuer.)

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de



122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P. Q.

C'est la que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe.
M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avantageux.
Soies, Velours, Finches, Dentelles, Broderies, Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.
Des Tweeds canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement d'hommes défient toute compétition.

BRODEUR FRÈRES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreur

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

* * *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.

Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité. FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin Général

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POILS DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

151 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité :—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi : Corniches en tôle galvanisée.

Toutes catégories d'ouvrages exécutés avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agencement de fromagère, chaudières à sucre, bassins pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Meublier et Bourreur

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPÉCIALITÉ :—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

C. ROULLEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moulee, Son, Gru, etc., etc.

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les FROMAGERIES

—Tels que :—

Coton, Présure, Couleur, Moules grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Q^{ue}.



Epiceries de Familles

EN GROS ET DÉTAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eng. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marche

ETABLIS EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marche pour leurs

Marchandises Seches

—Au Nos. 29 et 43—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en mains un assortiment considérable de Marchandises Seches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUEROUTE

À très bas prix.

Indiennes Cotons, Ducks, Jeannettes, Shirts, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Libre-ESCOMPTE TRÈS LIBÉRAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Le sousigné continue toujours son commerce de spécialité en Flours, Provisions et Produits de l'Ouest, (En gros et en détail.)

—Au plus Bas Prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe.

PAUETTE & GODBOLT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai.

On n'emploie que du bois de première qualité.

J. H. MORIN

—MARCEAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES :

Fournaises et Peels de Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marche, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune "

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, horloges, argenteries, etc. Spécialité : Lunettes en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

" L'ÉCHO "

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HE DOMAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires par Boucher de Lalonde, imprimeur-éditeur, en la cité de St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.